



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-
PALALDA**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°54/2025

MC/GA/JF/MC

Convocation en
date du :
18/06/2025

Nombre de
conseillers
municipaux en
exercice :
23
Présents :
16
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :
... ..

Transmission en
préfecture en
date du :
... ..
Accusé de
réception en
Préfecture du :
... ..

La présente
délibération peut
faire l'objet d'un
recours gracieux
dans les deux
mois à compter
de sa publicité.
Elle peut
également faire
l'objet d'un
recours
contentieux dans
les deux mois à
compter de sa
publicité devant
le tribunal
administratif de
Montpellier (9
rue Pitot – 34000
Montpellier).

Séance du 24 juin 2025 à 18h00.

Sous la présidence de Mme Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

Présents : Mme Marie COSTA, Maire,
M. Jean-Victor HERETE, Mme Danielle HERBAIN, M. Frédéric DEPERROIS,
Mme Michelle DUNYACH, Adjoints au Maire,
Mme Christiane GASTAL, M. Alain LLAURENSY, Mme Simone BERIO, M.
Guillem BANUYLS, Mme Valérie HOFER, M. Richard COLL,
M. Jacques-Hervé BONET, M. Jordi AUVERGNE, M. Alexandre REYNAL,
M. François ANDRE, M. Olivier REYNAL, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Magali YOVANOVITH a donné procuration à
M. Frédéric DEPERROIS, M. Thierry CO a donné procuration à
Mme Danielle HERBAIN, Mme Martine ANDRES a donné procuration à
Mme le Maire, Mme Kathleen MERCIER a donné procuration à
Mme Simone BERIO, Mme Elisabeth MATHIEU a donné procuration à M.
Jacques-Hervé BONET.

Absents : Mme Martine BONASTRE, M. Gildas GILLARD.

Secrétaire de séance : M. Guillem BANYULS.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : REMPLACEMENT DE MADAME
CHRISTINE SITJA EN TANT QUE REPRÉSENTANTE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Le Président de séance expose :

Conformément à l'article R123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
le Conseil Municipal a fixé, par délibération n°53/2020, le nombre d'élus
municipaux appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre
Communal d'Action Sociale. Huit conseillers municipaux, dont Mme Christine
SITJA, ont été élus pour y siéger.

Suite à la démission du Conseil Municipal de Mme Christine SITJA en date du
28 avril 2025, il est nécessaire de la remplacer par un nouvel administrateur.

M. François ANDRE a soumis sa candidature.

LE CONSEIL MUNICIPAL,**Après en avoir délibéré,****Par 21 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION****des membres présents et représentés****APPROUVE** la nomination de M. François ANDRE pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS,**AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous les actes et documents y afférent.**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.****Le Maire,
Marie COSTA****Le secrétaire de séance,
Guillem BANYULS**